



APPEL A PROJETS 2022

Secteur du Handicap

Toute association active dans le secteur du Handicap peut rentrer un dossier de candidature pour obtenir un financement auprès de CAP48 dans divers domaines :

- Les investissements immobiliers et les équipements
- La mobilité
- Les projets pédagogiques (formation, loisirs, transition entre l'école et le travail ...)

Dans le cadre de partenariats entre la Région wallonne et CAP48, certains projets menés dans les domaines prioritaires suivants seront co-financés :

- **les projets inclusifs :**
 - activités citoyennes,
 - soutien à l'autonomie,
 - amélioration du bien-être, ...
- **l'autisme**

Dans le cadre de partenariats la Région de Bruxelles-Capitale et CAP48, certains projets menés dans les domaines prioritaires suivants seront co-financés :

- **la grande dépendance**
- **l'intervention dans le cas de situations critiques**
- **le répit**
- **les projets inclusifs**
- **l'autisme**